

nous n'y parviendrons certes pas si nous permettons au député de Port-Arthur de prendre la parole pour s'adonner à son passe-temps favori qui est d'éclabousser ses adversaires.

L'hon. M. Pickersgill: Concours d'éclaboussement.

L'hon. M. Walker: Le député de Bonavista-Twillingate n'en finit jamais de faire le clown.

M. le président: Lorsque j'ai interrompu le député de Bow-River, je dois avouer que je ne voyais pas comment ses observations intéressaient le crédit à l'étude, mais je ne connaissais rien des circonstances relatives aux contrats dont il parlait. Je doutais que ses observations fussent pertinentes. Les membres du comité semblaient croire en général que je faisais erreur. Je ne suis pas intervenu par la suite. Pour être juste, je pense que je dois permettre à l'honorable député de Port-Arthur d'analyser les observations de l'honorable député de Bow-River. Je ne pense pas qu'il soit acceptable que l'honorable député fasse un discours seulement sur le sujet qu'il a abordé dès le début. Je vais lui accorder une certaine latitude, surtout s'il peut rattacher ses observations au sujet même dont a parlé l'honorable député de Bow-River. D'autre part, l'honorable député ne doit pas aller trop loin. Je ne voudrais pas qu'on s'écarte du sujet du présent débat.

L'hon. M. Walker: Monsieur le président, d'après votre décision, dois-je comprendre que l'honorable député de Port-Arthur devra restreindre ses observations au sujet du bill à l'étude?

L'hon. M. Pickersgill: Nous n'étudions pas un bill. L'honorable député ne sait même pas ce qu'étudie le comité.

M. Robichaud: Nous étudions les crédits.

L'hon. M. Walker: Je sais que nous sommes formés en comité pour étudier les crédits.

L'hon. M. Pickersgill: Le président a rendu sa décision.

L'hon. M. Walker: Je cherche à obtenir une mise au point de la décision qui a été rendue.

M. Tardif: Oh, oh!

L'hon. M. Walker: Nous venons d'entendre l'honorable député à l'arrière. Que veut-il dire?

M. Tardif: Monsieur le président, le ministre des Travaux publics m'a invité à prendre la parole...

M. le président: A l'ordre!

[L'hon. M. Walker.]

L'hon. M. Walker: Monsieur le président, je voudrais une mise au point de votre décision. Dois-je comprendre que l'honorable député de Port-Arthur jouira d'une certaine latitude pour traiter d'un sujet qui n'a rien à voir à la houille et qui ne se rattache pas au crédit à l'étude.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, sauf erreur, il y a un article bien connu du Règlement qui dit qu'il ne convient à aucun député de poser des questions au président. Votre Honneur a rendu une décision qui a été comprise de tous ceux qui sont assez intelligents pour comprendre, et si l'honorable député de Rosedale n'a pas pu la comprendre, peut-être devrait-il la lire dans le hansard demain.

L'hon. M. Hellyer: Si le ministre peut trouver le temps de prendre des leçons de lecture d'ici là.

M. le président: A l'ordre! Inutile de dire, je crois, que la règle qui s'applique au comité, c'est que le débat doit être rigidelement pertinent. D'autre part, il me semble qu'on doive, pour être juste, appliquer cette règle en tenant compte des circonstances.

J'ai signalé dans quel sens j'espérais entendre le député de Port-Arthur poursuivre un certain temps ses observations sur la question qu'avait traitée le député de Bow-River, avec la réserve qu'il serait autorisé à continuer son exposé jusqu'à ce que le président intervienne, s'il estimait que le député s'écarte trop du sujet. J'espère que, lorsque le député aura répliqué au représentant de Bow-River, le comité sera convaincu que l'affaire est réglée et qu'il reviendra, dans un mouvement d'ensemble, à l'examen du crédit relatif au charbon.

M. Fisher: Monsieur le président, en politique, il ne faut jamais être trop susceptible à titre personnel. Je ne me suis nullement formalisé de ce que le ministre des Travaux publics m'accuse d'éclabousser les autres. La raison de mes observations, c'est que le député de Bow-River, en ce qui concerne la houille, a fait entrer dans son exposé certaines interprétations—je le dis en mettant de côté toute question de personne—de la morale politique des divers partis. J'ai cru devoir prendre la parole pour dire que, de quelque sujet que nous parlions, que ce soit le gaz naturel du Nord de l'Ontario, les grandes routes, ou Eastview, nous pouvons toujours y repérer beaucoup de scandales et de sous-entendus en ce qui concerne la parti politique auquel appartient le député.

Je n'ai pas l'intention de poursuivre mes observations dans ce sens mais je voudrais simplement signaler à l'honorable député que certaines attaques semblent de bonne guerre